**MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**

**Eléments de correction**

**CASTETS-EN-DORTHE**

1. Repérer les éléments caractéristiques de l’organisation Castets-en-Dorthe.

L’organisation Castets en Dorthe est une organisation publique dont le statut juridique est celui d’une collectivité territoriale, une commune.

Sa finalité est non lucrative, elle fournit des services publics et gère les biens publics dans un mission d’intérêt général.

La nature de l’activité est la production de services non marchands

Sa mission est « préserver un cadre de vie et d'agir pour l'intérêt commun ».

Elle dispose de :

* Ressources humaines : les élus du conseil municipal dont le maire, 10 fonctionnaires territoriaux
* Ressources financières :
* Fiscales : 296 000 € d’impôts et taxes
* Non fiscales : 199 000 € de dotations de l’Etat
* Ressources matérielles : bâtiments, école, cantine….

Son champ d’action est local, le territoire de la commune.

La répartition du pouvoir est décentralisée, les décisions sont prises par les membres du conseil municipal.

1. Relever des éléments de diagnostic externe de cette organisation.

|  |  |
| --- | --- |
| Opportunités | Menaces |
| Macro environnement politique : Aides de l’Etat versées aux communes qui fusionnent | Macro environnement politique : les baisses de dotations de l’Etat vers les communes |
| Macro-environnement socioculturel :   * Les familles qui souhaitent vivre à la campagne * Développement du tourisme rural * Recherche d’une meilleure qualité de vie des ménages | Micro environnement : la concurrence d’autres villes plus attractives à proximité |

1. Identifier les principales parties prenantes de l’organisation Castets-en-Dorthe et repérer leurs intérêts respectifs.

Les principales parties prenantes de la commune sont l’Etat et les habitants

L’Etat cherche à réduire ses dépenses en baissant la dotation versée aux communes et le nombre de collectivités territoriales en les incitant à fusionner.

Les habitants ne souhaitent pas voir augmenter les impôts locaux, veulent le maintien des services publics de proximité (école) et une amélioration de leur cadre de vie.

1. En déduire le problème de management auquel est confrontée Castets-en- Dorthe.

Le problème de management rencontré par la commune de Castest en Dorthe provient de son environnement et est lié à ses ressources financières. L’Etat diminue les dotations alors que les habitants souhaitent conserver des services publics sans voir augmenter les impôts locaux.

1. Présenter la décision prise par l’organisation Castets-en-Dorthe afin de répondre à ce problème, puis indiquer ses intérêts et ses limites par rapport aux finalités de cette organisation.

La décision prise par la commune de Castest en Dorthe est de fusionner avec la commune de Castillon-de-Castets. Il s’agit d’un transfert de compétences en créant une nouvelle commune.

Les intérêts de cette décision sont :

* D’obtention d’aides de l’Etat
* Supprimer les doublons, réaliser des économies ;
* Conserver une capacité d’investissement pour poursuivre le développement local ;
* Maintenir la qualité des services publics ;
* Renforcer l’attractivité des deux communes, exposée à la concurrence des communes voisines et notamment des grandes et moyennes (Bordeaux, Bègles, Pessac).
* De mutualiser les ressources humaines et techniques ;
* De développer l'habitat ;
* D’embellir le de vie et de préserver l'environnement ;
* De réaliser un projet de développement autour du canal de Garonne ;
* De soutenir et préserver des activités culturelles et sportives ;

Les limites sont :

* Une portée limitée des économies attendues du fait de la taille des deux communes
* Le maintien des services municipaux comme l’école par exemple qui constitue une dépense importante puisqu’elle mobilise 5 agents municipaux sur les 10 qu’emploie la commune de Castets-en Dorthe.

1. Montrer que la valorisation des ressources locales peut être une autre option stratégique pour résoudre le problème de management de Castets-en-Dorthe.

Les ressources dont disposent la commune qui peuvent être valorisées sont :

* Un riche patrimoine historique avec, entre autres, le château du Hamel, le pont Eiffel, la Garonne, le départ du canal de Garonne et ses trois écluses, les églises Saint Louis dans le village et Saint Romain dans le hameau de Mazérac…
* Un tissu associatif important
* De nombreux commerces de proximité (boucherie, épicerie, pharmacie, agence postale...).

Une mise en valeur de ces ressources peut inciter de nouveaux ménages à s’installer sur la commune ce qui entraînera une augmentation des impôts locaux perçus et compenserait la baisse des dotations de l’Etat

1. Montrer que ces deux options relèvent du management stratégique et expliquer en quoi elles pourraient être complémentaires.

Les deux options relèvent du management stratégique car elles engagent l’organisation sur le long terme, sont difficilement réversibles et que les décisions sont prises par la direction, ici le conseil municipal.

La fusion des deux communes devrait permettre de faire des économies, de mutualiser des compétences, des ressources afin de faciliter la valorisation des ressources locales et ainsi favoriser le développement de l’attractivité.

La fusion conditionne, donc, en parie la valorisation des ressources locales, les deux options sont bien complémentaires.